

Mémo Master LLCER Recherche

Outils de la recherche semestre 2 : Masteriales	1
Enseignements de spécialité (UE4).....	2
Expérience pro (matière) semestre 4	3
Double redoublement	5

OUTILS DE LA RECHERCHE SEMESTRE 2 : MASTERIALES

Responsables de cours :

Catherine Delesalle et Gwennaël Gaffric

Les enseignants présents lors des séances disciplinaires sont contactés en amont par les responsables de cours

Objectif :

Permettre aux étudiant-es de Master LLCER 1 (parcours Recherche) de présenter un état de leur recherche et d'avoir le retour de leurs camarades (toutes langues confondues) et des enseignant-es présent-es lors de la séance.

Organisation des enseignements :

Première séance (1h30) en amphi ou dans une grande salle

(la première semaine de rentrée, pour tous les étudiant-es)

Présentation générale des Masteriales par les responsables du cours (Catherine Delesalle & Gwennaël Gaffric)

7 séances disciplinaires de 3h (lundi 9h-12h)

(durant les 6 dernières semaines du S2)

Principe général : séances disciplinaires pendant lesquelles les étudiant-es de Master sont invité-es à présenter l'avancée de leur travail de recherche

Disciplines : Littérature & arts (2 séances) ; Linguistique (2 séances) ; Histoire et société (2 séances) (**à moduler selon le nombre de mémoires inscrits dans chaque discipline**)

Chaque étudiant-e est tenu de participer à 2 séances (correspondant à l'un des trois champs disciplinaires ci-dessus). Une feuille de présence doit être signée par les étudiant-es à la fin de chaque cours.

Sur la base de 71 étudiant-es (moyenne par rapport aux dernières années), 10 présentations sont organisées par séance de 3 heures (15 min pour chaque étudiant-e : 5 min de présentation ; 10 min d'échanges et de discussion) 7 séances en tout

Enseignant-es :

Sont sollicité-es pour participer aux séances : les collègues qui dirigent les mémoires des étudiant-es présentant leurs travaux

Répartition des étudiant-es :

Catherine Delesalle et Gwennaël Gaffric, administrateurs du cours, assurent la répartition des étudiant-es en s'appuyant sur le document du choix du sujet de mémoire et de la directrice/du directeur de mémoire rendu par l'étudiant.e au secrétariat des Masters LLCER (il est donc impératif de bien rendre ce document dans les temps). Les directeurs et directrices de mémoire des étudiant-e-s sont sollicités pour participer aux Mastérielles.

ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE (UE4)

Attention, désormais les étudiants doivent choisir deux séminaires optionnels sur les trois semestres du Master (jusqu'à présent un seul séminaire au semestre 2)

1) Cours pairs : séminaires disciplinaires

Les cours sont ouverts lorsque les effectifs sont suffisants. A défaut les étudiants suivent les cours transversaux, ou un cours pris dans l'un des trois autres établissements co-accrédités : ENS, Lyon 2, St Etienne.

2) Cours transversaux (à confirmer)

S1

Linguistique de corpus (Abidrabbo Alnassan)

Interroger l'archive : théorie et pratique (Céline Frigau-Manning)

S2

Littérature et media : à la croisée des genres et des arts (Marie-Agnès Gay, Anna Foscolo, Jean-François Lattarico, Anton Gopko)

le Journalisme : son histoire, ses problèmes et ses chances à l'âge d'internet (Jon Delogu, Eglantine Zatout, Renata Krupa, Alexandre Kazakevich)

S3

Littérature et technologies numériques (animé par Alice Pantel)

Humanités environnementales (Jon Delogu, Stéphanie Bory, Margot Damiens)

EXPERIENCE PRO (MATIERE) SEMESTRE 4

Valant pour 3 ECTS, elle est désormais validée en semestre 4, mais s'effectue en réalité tout au long des deux années de Master.

Un mémo est disponible sur le site, indiqué dans un encart à droite de l'écran, et vous pouvez y renvoyer les étudiant-es :

<https://facdeslangues.univ-lyon3.fr/master-langues-litteratures-civilisations-etrangees-et-regionales-3>

Voici le contenu de ce mémo :

L'UE « Expérience professionnelle » est à valider au S4 et pourra inclure des activités effectuées sur les quatre semestres de Master et les semestres 5 et 6 de la Licence, mais ayant été accomplies avant la date de soutenance.

Une synthèse écrite (3-4 pages) des missions et activités réalisées (accompagnées des attestations) est remise en même temps que le Mémoire, mais dans un document séparé, et fait l'objet d'un bref retour oral à l'issue de la soutenance.

Pour valider ses crédits, l'étudiant-e doit :

1) Attester d'un emploi ou d'un stage dans le domaine linguistique, culturel et/ou académique pour une durée minimale de 15 jours

Activités et missions concernées :

Activités professionnelles relatives au domaine culturel, linguistique ou universitaire ayant fait l'objet d'un contrat de travail ou d'une convention de stage (écoles, universités, musées, librairies, bibliothèques, théâtres, salles de concert, maisons d'édition, agences de traduction...).

et avoir assisté à deux événements organisés par une ou plusieurs unités de recherche : congrès, colloque, journée d'études, atelier, conférence, mooc universitaire...

OU

2) Attester d'au moins une mission ou une vacation effectuée au sein de l'université, sous la supervision d'un-e enseignant-e ou d'un personnel administratif et avoir assisté à au moins quatre événements universitaires au cours des quatre semestres de Master

Missions et vacations concernées :

Co-organisation d'événements universitaires (conférences, colloques...) ou culturels (festivals, projections...) à l'université ; participation (en tant qu'intervenant ou assistant) sur des salons d'étudiants, à des journées portes ouvertes, à des cérémonies de remise de diplôme...)

La réalisation de ces missions doit faire l'objet d'une attestation signée par l'un-e des organisateurs de l'événement.

Événements universitaires concernés :

Conférences, colloques, journées d'études, ateliers, congrès, moocs universitaires...

La participation à ces événements doit faire l'objet d'un certificat de présence signée par l'un-e des organisateurs de l'événement.

LES LISTES DES ACTIVITES PRESENTEES CI-DESSUS NE SONT PAS EXHAUSTIVES. EN CAS DE DOUTE, L'ETUDIANT-E EST TENU DE SE RENSEIGNER AUPRES DE SON DIRECTEUR-RICE DE MEMOIRE OU DU/DE LA RESPONSABLE DE MASTER.

Note : En l'absence de mission ou vacation, l'étudiant devra alors justifier de la participation à six événements universitaires (conférences, colloques, journées d'études, ateliers, congrès, moocs universitaires...)

DOUBLE REDOUBLEMENT

Il n'est désormais plus possible de redoubler deux fois une année de Master. En cas de problèmes particuliers liés à des questions de santé ou autre, toute demande de dérogation doit émaner du directeur de mémoire et/ou responsable de Master et être adressée à Gwennaél Gaffric et Catherine Delesalle-Nancey, avec copie à Madame Déborah Bollon.

La demande doit être motivée et si possible accompagnée de justificatifs.